

Publications des tribunaux

Citations

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Thurre Jean-Michel, fils de Marius et de Myriam, née Luisier, né le 4 août 1962, à Saillon, d'où originaire, peintre, précédemment domicilié à 1950 Sion, rue Chanoine-Berchtold 7, actuellement sans domicile connu; fus à cp fus mont III/12; vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le mercredi 3 mai 1989, à 10 heures, à Cully, Salle du tribunal de district, rue Davel 9, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

7 mars 1989

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, lt-colonel Eugène Ruffy

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Bartocioni Blaise, fils de Reginaldo et d'Eliane, née Senn, né le 25 janvier 1959, à Neuchâtel, originaire de Winznau, hôtelier, précédemment domicilié à 1227 Carouge, rue de la Débridée 5, actuellement sans domicile connu; sdt efa à cp efa V/19;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 12 avril 1989, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation d'inobservation de prescriptions de service, d'insoumission intentionnelle, plus la révocation de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

7 mars 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, major Claude Moeckli

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Tutt Philippe André, fils de Thierry et d'Yvonne, née Brunschwyler, né le 24 janvier 1960, à Genève, originaire de Sirnach, étudiant, actuellement sans domicile connu; recr non incorporée;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 11 mai 1989, à 10 heures, à Aigle, Bâtiment administratif, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

8 mars 1989

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel André Viscolo

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Joly André, fils d'André et de Martha, née Born, né le 4 octobre 1958, au Noirmont, d'où originaire, ébéniste, actuellement sans domicile connu; gren chars à cp gren chars IV/15;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mercredi 3 mai 1989, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

8 mars 1989

Tribunal militaire de division 1:

Le président, Lt-colonel Michel Maillefer

32744

Citations

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Lotta Franco, fils de Cosimo et de Josefa, née Plaz, né le 19 mars 1961, à Coire, originaire de Savognin, commerçant, actuellement sans domicile connu; gren chars à cp EM chars 19;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mardi 4 avril 1989, à 8 h. 30, à Neuchâtel, Le Château, Salle des Etats, sous l'inculpation de refus de servir, subsidiairement d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

13 mars 1989

Tribunal militaire de division 1:

Le président, colonel Francis Michon

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Truhan Denis, fils de Solange Truhan, né le 10 juin 1966, à Genève, originaire d'Alterswil FR, manoeuvre, précédemment domicilié à 1205 Genève, rue de Carouge 57; recr car non incorporée;

Zornio John, fils d'Antonio et de Marie-Claire, née Bron, né le 28 mars 1964, à Delémont, originaire de Montsevelier, maçon, précédemment domicilié à 2824 Vicques; fus à cp fus I/24;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mardi 4 avril 1989, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation pour Truhan de désertion, subsidiairement d'absence injustifiée, et pour Zornio d'absence injustifiée.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

13 mars 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Nicolas Stoll

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1989
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	11
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	21.03.1989
Date	
Data	
Seite	844-846
Page	
Pagina	
Ref. No	10 105 726

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.